

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE N°1

Date : 05/11/24 Lieu : École Élémentaire Robert Delavaux Durée : 2h

Personnes présentes : enseignantes : Audrey Schmitt, Aurélie Vernassier, Alexia Marlinge, Aude Girerd, Véronique Masson, Edwige Chamoulaud, Elise Mirguet, Sylvie Bérodiér, Anne-Françoise Caré ; maire : Yves Guyen ; adjointe en charge des affaires scolaires : Marianne Beaupain ; rapporteur commission scolaire : Kadir Yildirim ; secrétaire générale : Nadine Villeneuve ; représentants de parents d'élèves : Carole Loye-Simoès, Valérie Schmitt, Marie Perrey, Nadège Najib, Laura Bouzourene, Emilie Moreau, Linda Fekkar, Claire Gaudin ; UFCV : Fantin Dronne-Carrière, Quentin Vircondelet, Manuela Brieux-Boutouta ; Coup de Pouce : Claire Gaudin.

absents : Mme Fekkar.

- Élections de parents d'élèves : Elles ont eu lieu le 11 octobre 2024. Une liste se présentait avec six titulaires et deux suppléants. Sur 223 électeurs inscrits, il y a eu 135 votants exclusivement par correspondance, dont 124 suffrages exprimés et 11 bulletins nuls, soit un taux de participation de 60,54% (57,21 % l'année dernière). Nous remercions les parents délégués qui ont aidé à la mise sous enveloppe et au dépouillement.

1/ Équipe pédagogique, Réseau d'aide et effectifs

Nous accueillons Edwige Chamoulaud dans l'équipe enseignante. Elle a en charge la classe de CM1. Deux accompagnantes d'élèves en situation de handicap (AESH) sont présentes dans l'école pour aider cinq élèves. Ce sont Sandrine MOVIO et Céline JEAN. Anissa YOUNI a été nommée dans un autre secteur.

Les effectifs de l'année 2024/2025 sont les suivants : 6 classes, 147 élèves.

CP	Audrey Schmitt	25
CE1	Aurélie Vernassier / Alexia Marlinge	23 (mise à jour 19/11)
CE1-CE2	Aude Girerd	4+22=26
CM1	Edwige Chamoulaud	26
CM1-CM2	Véronique Masson	10+12=22
CM2	A.F. Caré / Alexia Marlinge	25

Prévision d'effectifs pour 2025-2026 : arrivée de 30 GS et départ de 37 CM2, d'où un différentiel de 7 élèves, ce qui porte à 140 élèves soit une moyenne de 24 élèves par classe.

- *Présentation du RASED par Sylvie Bérodiér* : Le RASED est le Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté. Il est régi par l'inspecteur de l'Éducation Nationale de notre circonscription. Il est représenté par Sylvie Bérodiér, professeur des écoles, enseignante spécialisée E à dominante pédagogique, et Marie Testault, psychologue de l'Éducation Nationale, nouvellement nommée. Nous pouvons faire appel à elles en plus des aides que nous apportons à nos élèves, en maths et français. Elles peuvent intervenir ponctuellement dans l'école sur le temps scolaire à raison de 45 minutes deux fois par semaine, ainsi que dans d'autres écoles du secteur du collège Camus. Les bureaux du réseau d'aides sont basés à l'école élémentaire Saint-Claude à Besançon. La psychologue de l'Éducation Nationale, Marie Testault, rencontre les enfants à la demande des familles ou des maîtres, dans le respect de la discrétion (03 81 53 76 36 / 06 23 54 50 57). Il est possible pour les familles de la contacter directement. Les parents sont toujours informés et elle ne peut voir les enfants sans leur autorisation. Une synthèse avec la psychologue a lieu tous les trimestres. Une adresse mail pour contacter directement le RASED va être mise en place mais il faut privilégier le contact par les enseignantes pour le maître E.

2/ Attributions du conseil d'école

Le conseil est constitué pour un an et siège jusqu'au renouvellement de ses membres. Sur proposition de la directrice, il vote le règlement intérieur de l'école, donne tous avis et présente toutes suggestions sur le fonctionnement et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école, adopte le projet d'école... Il est consulté sur les actions pédagogiques entreprises pour réaliser les objectifs nationaux du service public, l'utilisation des moyens alloués à l'école, les conditions de bonne intégration d'enfants handicapés, les activités périscolaires, la restauration scolaire, la protection et la sécurité des enfants, l'hygiène scolaire. Le détail complet des compétences du conseil d'école est tenu à la disposition des parents qui en feraient la demande auprès de la directrice. Il a été préalablement envoyé par mail aux membres du conseil d'école.

3/ Règlement intérieur

Une charte de la laïcité est intégrée au règlement intérieur et doit être signée par les familles. Le règlement intérieur pour l'année scolaire 2024-2025 a été modifié suite à la mise en place des nouvelles cours. Il est adopté à l'unanimité.

4/ PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité)

Le PPMS permet aux écoles et établissements de se préparer et de gérer une situation d'évènement majeur (accident d'origine naturelle ou technologique, attentat-intrusion) de la manière la plus appropriée afin d'en limiter les conséquences. Cette démarche a pour objectif d'assurer la sauvegarde de toutes les personnes présentes en attendant l'arrivée des secours extérieurs ou le retour à une situation normale, et en appliquant les directives des autorités.

Il existe donc deux documents qui permettent de réfléchir à la gestion du problème en amont : un PPMS « risques majeurs » et un PPMS « attentat-intrusion ». Les PPMS sont actualisés tous les ans et transmis à la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale.

Cette année, un exercice académique « attentat-intrusion » est prévu dans la semaine du 2 décembre 2025 avec un scénario prévu à l'avance. L'objectif de cet exercice est de tester les conditions d'exécution et de vérifier les installations.

La question de la mise en place d'une barre anti panique sur la porte de la salle des maîtres est évoquée.

5/ Dispositif pHARe (programme de lutte contre le harcèlement à l'école)

Le dispositif pHARe concerne le Climat scolaire. Il s'inscrit dans la prévention pour éviter tout harcèlement à l'école. Il est l'affaire de tous au sein de l'école afin de traiter au plus tôt toute situation de souffrance chez les élèves.

Le dispositif pHARe consiste donc à être attentif aux écarts de conduite pour une prise en charge précoce sans attendre la répétition. Actuellement, il se poursuit dans l'école.

Le 7 novembre est la journée nationale de lutte contre le harcèlement. Des actions pédagogiques de sensibilisation sont prévues dans les classes. Tous les élèves de CE2, CM1 et CM2 vont passer un questionnaire anonyme d'auto-évaluation sur le harcèlement entre le 7 et le 15 novembre. A cette occasion, il est rappelé que le 3018 est la plateforme d'appel pour signaler les cas de harcèlement et de cyberharcèlement : 100% anonyme, gratuit et confidentiel. Disponible 7j/7, de 9h00 à 23h00, elle s'appuie sur une équipe dédiée, composée de psychologues, juristes et spécialistes des outils numériques.

L'application 3018 peut être téléchargée.

6/ Activités pédagogiques

→ **Cross** : En association avec l'association ELA (Association Européenne contre les Leucodystrophies), le lundi 14 octobre, les élèves de cycle 3 ont participé à la dictée ELA. M. Guyen, Mme Guyen et M. Mélières sont venus dans les classes pour lire la dictée et ils ont ensuite remis un diplôme signé de Zinedine Zidane à chaque élève. Au préalable, une vidéo de sensibilisation à ces maladies a été visionnée dans les classes. Le vendredi 18 octobre, les élèves de toute l'école élémentaire ont participé au cross à l'arboretum. Des parents sont venus encourager les enfants.

→ **Semaine du goût** : Le mardi 15 octobre, les classes de cycle 2 avec la maternelle ont participé à des ateliers sur le thème de la pomme. Des groupes de 16 élèves de tout niveau ont pu cuisiner (tarte aux

pommes et compote), réaliser une fresque, écouter des lectures sur la pomme, fabriquer du jus de pomme avec un presseur et une centrifugeuse, étudier le cycle de la pomme. L'après-midi, les élèves ont dégusté tarte et compote. Des photos sont sur le blog de l'école.

→ **Chorale** : Elle concerne toutes les classes et est dirigée par Edwige Chamoulaud tous les jeudis en début d'après-midi. Une représentation devant les familles est prévue en fin d'année.

→ **Natation** : L'école élémentaire est concernée par le Savoir Nager en Sécurité (SNS : programme de prévention des noyades de l'Éducation Nationale) pour les 7-12 ans. La priorité académique est dirigée vers les CP, CM1 et CM2. Séances à la piscine Mallarmé : le mardi, de 14h20 à 15h05 dans l'eau, pour les classes de CP et CM1, du 07/01/25 au 18/02/25 ; le jeudi, de 14h20 à 15h05 dans l'eau, pour les classes de CM1/CM2 et CM2 du 09/01/25 au 20/02/25. Le coût des séances est pris en charge par la municipalité (entrées, MNS, transport). Contraintes supplémentaire récentes sur les transports en car : Mobilités Bourgogne FC demande un départ à 8h45 minimum et un retour à 15h45 maximum.

→ **École et Cinéma** : 3 séances au cinéma Mégarama d'École-Valentin pour chaque classe sont prévues :

Kérity, la maison des contes	Cycle 2 (CP à CE2)	Mardi 19/11 9h45
Le chant de la mer	Cycle 2 (CP à CE2)	Février à mars 2025
Ponyo sur la falaise	Cycle 2 (CP à CE2)	Avril à mai 2025
Le peuple loup	Cycle 3 (CM1 et CM2)	Mardi 19/11 9h45
Une vie de chat	Cycle 3 (CM1 et CM2)	Février à mars 2025
Microcosmos : le peuple de l'herbe	Cycle 3 (CM1 et CM2)	Avril à mai 2025

Le coût de 2,50 € la séance est financé par la coopérative scolaire.

→ **La grande lessive** : le but est de valoriser l'art et l'enseignement artistique. Chaque classe réalise des œuvres plastiques sur un thème commun. Ces productions sont suspendues avec des pinces à linge sur des cordes à l'extérieur. Cette action est réalisée au niveau mondial. Une première exposition a eu lieu le 17 octobre 2024 autour du thème « Pareil / pas pareil », à l'intérieur pour cause de mauvais temps. Des photos seront visibles sur le site de l'école. La prochaine est prévue au mois de mars 2025.

→ **Les petits champions de la lecture** : pour les classes de CM1, CM1-CM2 et CM2. C'est un jeu national de lecture à voix haute. L'élève doit lire un texte de son choix pendant 3 minutes. Le concours comporte 4 étapes : au niveau de la classe, au niveau départemental, régional et national. L'objectif est de promouvoir la lecture et favoriser l'aisance des élèves en lecture orale.

→ **Lire et faire lire** : pour les classes de CM1-CM2 et CM2. Une ou deux fois par semaine, Nicole Bruard, bénévole, est invitée pour partager une « lecture plaisir ». L'objectif est de travailler sur la lecture et l'attention.

→ **11 novembre** : Les élèves et leurs familles sont également conviés à venir chanter la Marseillaise au monument aux mots d'École-Valentin à 11h le lundi 11 novembre 2024.

→ **Œuvres à l'école** : dispositif proposé aux écoles éloignées des musées. En partenariat avec l'artothèque de l'ASCAP à Montbéliard, l'Éducation Nationale et la mairie d'École-Valentin, 10 œuvres sont accrochées dans les deux écoles, visibles facilement. Les équipes enseignantes bénéficient d'une formation et un projet pédagogique est mis en place avec pour objectif une exposition des productions des élèves à la médiathèque. Mme Beaupain précise que les œuvres devront être rapportées fin janvier 2025.

→ **Lutte** : intervention de Stéphane Lamy, éducateur sportif en lutte, pour 6 séances de 45 minutes le vendredi pour toutes les classes, du 8/11/24 au 20/12/24.

8h35-9h20	9h20-10h05	10h30-11h15	13h50-14h35	14h35-15h20	15h20-16h05
CM2	CP	CM1-CM2	CM1	CE1	CE1-CE2

Les séances sont financées par l'association COUP DE POUCE.

→ **Classe découverte** : en réflexion pour un séjour de deux jours une nuit à Paris pour toutes les classes.

L'école fonctionne grâce aux subventions municipales (sur l'année civile) et grâce à la coopérative scolaire affiliée à l'OCCE (Office Central de Coopération à l'École), sur l'année scolaire. Le solde de la coopérative scolaire se montait à 1 700,94€ fin août, qui sont répartis par élève entre les six classes, après règlement des cotisations OCCE.

Mme Beaupain détaille l'état des lignes budgétaires :

Solde transports : 1979 € / Solde fournitures/fonctionnement : 1126,76 € / Investissement : une mise à jour de devis pour un massicot un ordinateur direction est en cours / Solde entrées piscine : peu élevé.

M. le maire ajoute que les plantations dans les cours d'école auront lieu fin novembre et début décembre. Les élèves de maternelle et de l'élémentaire seront associés à ces plantations. Des photos (pour la commune) seront prises avec accord des familles.

Les factures et demandes d'investissement sont à transmettre à la mairie avant le 10 décembre.

7/ Divers (Périscolaire, Association Coup de Pouce...)

Périscolaire : Modification du logiciel Abelium, une nouvelle interface du site sera en fonctionnement en janvier. Le 18 novembre, les familles seront destinataires d'un mail avec la procédure à suivre et les codes d'accès personnalisés. Des ateliers pour une aide à cette démarche seront proposés fin novembre et en décembre.

Nombre d'élèves accueillis : 15 élèves le matin avec 2 animateurs ; 85 élèves le midi sur 2 services avec 3 animateurs par service ; 40 élèves le soir avec 3 animateurs.

Un projet pédagogique est en cours d'écriture axé sur l'accès à l'autonomie et sur la découverte du monde (projet de correspondance avec un centre ailleurs dans le monde). L'utilisation de la Ludimalle se poursuit et l'UFCV est toujours en recherche d'objets du quotidien. Le thème de l'année est : les couleurs.

A venir en fin d'année : un goûter parents le 12 décembre et un repas de Noël animé le 19 décembre.

L'UFCV souhaite rappeler que le nombre de places pour les temps de périscolaire est limité pour des raisons d'organisation. En cas de difficultés, la direction reste joignable pour trouver des solutions. N'hésitez pas à la contacter au 07.75.11.28.40.

Coup de Pouce : c'est l'association des parents d'élèves. Elle organise des opérations sur l'ensemble de l'année scolaire pour soutenir et accompagner les propositions de projets des enseignants.

Les membres du bureau sont Mme Schuwer (présidente), Mmes Voisin et Kolmayer (vices-présidentes), Mme Tonnelier (secrétaire), Mme Rousselle (trésorière), Mme Gaudin (vice-trésorière).

La kermesse a rapporté 3462€. Le solde du comité de jumelage a été récupéré par l'inter association qui a reversé la somme à COUP DE POUCE. La bourse aux jouets a rapporté 326,59€.

Les actions en cours sont les adhésions, la vente de papillotes, la vente de sapins. Les actions à venir sont la fête de Noël, les jardins de Nath, les photos de classe et la fête de fin d'année.

8/ Questions posées au préalable

Aucune question n'a été remontée par les représentants de parents.

- Informations diverses :

→ Les sapins de Noël de la commune sont commandés via Coup de Pouce.

→ Des incivilités sont encore à déplorer dans le car de ramassage. La mairie a été avertie par l'école suite à des plaintes de familles. Monsieur le maire rappelle que le car de ramassage était initialement prévu uniquement pour les enfants de Valentin. Il informe que des sanctions et/ou exclusions à l'encontre des récidivistes peuvent être appliquées. Les transports ont contacté l'école et vont constater par eux-mêmes. Le pédibus existant il y a plusieurs années est évoqué mais il avait été arrêté.

→ CME : élections le 08/11/24 auprès des élèves de CM2. Une présentation du CME et de l'engagement a été faite aux élèves le 18 octobre par Mme Beaupain, M. Labaune et M. Schmitt.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h.

La secrétaire de séance,
Véronique MASSON



La présidente du conseil,
Anne Françoise CARÉ

